



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 30855 B1** (51) Cl. internationale : **H02B 1/26**
(43) Date de publication : **02.11.2009**

-
- (21) N° Dépôt : **31749**
(22) Date de Dépôt : **01.04.2009**
(30) Données de Priorité : **08.04.2008 ES 200800712**
(71) Demandeur(s) : **SIMON S.A, Diputacion, 390-392 08013 Barcelone (ES)**
(72) Inventeur(s) : **MARIA CRISTINA MORET CODINA**
(74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**

-
- (54) Titre : **MECANISME ELECTRIQUE INTERRUPTEUR/BOUTON-POUSSOIR OU COMMUTATEUR AVEC RACCORDEMENT RAPIDE**
(57) Abrégé : DISPOSE DE QUATRE TOUCHES DE RACCORDEMENT RAPIDE-2-, DEUX PAR DEUX, SUR LES CÔTÉS DE LA BASE -1-, EN "V", SITUANT DES BOULONS CYLINDRIQUES-17-, SUR DES ASSISES SEMI-CYLINDRIQUES-18-QUE LA BASE -1- POSSÈDE SUR LES CÔTÉS DE LOGEMENTS-3-RESPECTIFS D'EMPLACEMENT DE CHAQUE TOUCHE -2- BASCULANT DEPUIS LA POSITION HORIZONTALE PRÉALABLE À LA MISE EN PLACE JUSQU'À CELLE VERTICALE DE DÉBUT DU RACCORDEMENT D'UN CÂBLE ÉLECTRIQUE-19-, PRÉALABLEMENT INTRODUIT. LADITE TOUCHE-2- ÉTANT DANS CETTE POSITION VERTICALE, JUSQU'AU FOND D'UNE CAVITÉ CYLINDRIQUE-20-SITUÉE SUR SA FACE EXTERNE-21-, CETTE TOUCHE-2- EST EN FORME DE FOURCHE SUR SA FACE INTERNE-22-FORMANT UNE OUVERTURE SUPÉRIEURE-23-, ÉTANT SITUÉE À CET ENDROIT LA FACE AVANT DU CONTACT À LAME-4- ET -4A- RESPECTIF, DONT LA FACE POSSÈDE UNE OUVERTURE-4B-, LAQUELLE LORSQUE DÉBUTE LE DÉPLACEMENT DE LA TOUCHE-2- VERS L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PÉNÈTRE DANS L'OUVERTURE 23 COUPANT LES DEUX CÔTÉS DE L'OUVERTURE-4B- LE REVÊTEMENT ISOLANT DU CÂBLE-19- ET ÉTANT EN CONTACT AVEC SON NOYAU, ET LE RETENANT PRISONNIER. DANS SA POSITION STABLE INITIALE, LA TOUCHE -2- POSSÈDE DEUX BUTÉES, TOUT PRÈS DE SON PROPRE BORD, PARMIS

LESQUELLES UN TÉTON-24-EST SITUÉ DANS UNE FENTE-25-DE LA BASE -1- ET UN TÉTON-26-EN DEHORS DU REBORD DE CETTE DERNIÈRE.ELLE POSSÈDE ÉGALEMENT UN AUTRE TÉTON-27-,APPUYÉ SUR UN BOSSAGE-28-DE LA BASE -1-,SITUÉ EN DESSOUS DE LA FACE INTERNE DE SES PAROIS LATÉRALES ET POSITIONNÉ.FINALEMENT.DERRIÈRE CE BOSSAGE-28-AU MOYEN D'UNE ACTION DE BLOCAGE PAR CLIP.LA BASE-1- POSSÈDE QUATRE DENTS-13-,DEUX PAR DEUX,POUR SITUER LES CONTACTS-4-ET-4A,ENCASTRÉES DANS DES RENFORCEMENTS INTERNES-14-DU COUVERCLE-12-BASE ET COUVERCLE ÉTANT ASSEMBLÉS ET LE MÉCANISME FERMÉ.DANS LA FONCTION D'INTERRUPTEUR ET DE BOUTON-POUSSOIR,IL NÉCESSITE UNIQUEMENT TROIS CONTACTS À LA LAME, UN CONTACT MOBILE-8- AYANT UNE INCIDENCE SUR LE TROISIÈME -4A-,LEDIT CONTACT MOBILE -8-DANS SA POSITION DE "NON-CANTACT"S'APPUIE SUR UNE BUTÉE -29-DE LA BASE.UN DISPOSITIF ÉMETTEUR DE LUMIÈRE-30-FIGURE AU -DESSUS DE L'ÉLÉMENT BASCULANT-11-DOTÉ DE CONTACTS-31 QUI 30PÉNÈTRENT PAR DES OUVERTURES-12A-DU COUVERCLE-12-

ABRÉGÉ**MÉCANISME ÉLECTRIQUE INTERRUPTEUR/BOUTON-POUSSOIR OU
COMMUTATEUR DE RACCORDEMENT RAPIDE**

Dispose de quatre touches de raccordement rapide -2-, deux par deux, sur
5 les côtés de la base -1-, en « V », situant des boulons cylindriques -17-, sur des
assises semi-cylindriques -18- que la base -1- possède sur les côtés de logements -
3- respectifs d'emplacement de chaque touche -2-, basculant depuis la position
horizontale préalable à la mise en place jusqu'à celle verticale de début du
raccordement d'un câble électrique -19-, préalablement introduit, ladite touche -2-
10 étant dans cette position verticale, jusqu'au fond d'une cavité cylindrique -20-, située
sur sa face externe -21-. Cette touche -2- est en forme de fourche sur sa face
interne -22- formant une ouverture supérieure -23-, étant située à cet endroit la face
avant du contact à lame -4- et -4a- respectif, dont la face possède une ouverture -
4b-, laquelle lorsque débute le déplacement de la touche -2- vers l'intérieur de la
15 base, pénètre dans l'ouverture 23 coupant les deux côtés de l'ouverture -4b- le
revêtement isolant du câble -19- et étant en contact avec son noyau, et le retenant
prisonnier. Dans sa position stable initiale, la touche -2- possède deux butées, tout
près de son propre bord, parmi lesquelles un téton -24- est situé dans une fente -25-
de la base -1- et un téton -26- en dehors du rebord de cette dernière. Elle possède
20 également un autre téton -27-, appuyé sur un bossage -28- de la base -1-, situé en
dessous de la face interne de ses parois latérales et positionné, finalement, derrière
ce bossage -28- au moyen d'une action de blocage par clip. La base -1- possède
quatre dents -13-, deux par deux, pour situer les contacts -4- et -4a-, encastrées
dans des renforcements internes -14- du couvercle -12-, base et couvercle étant
25 assemblés et le mécanisme fermé. Dans la fonction d'interrupteur et de bouton-
poussoir, il nécessite uniquement trois contacts à lame, un contact mobile -8- ayant
une incidence sur le troisième -4a-, ledit contact mobile -8- dans sa position de
« non-contact » s'appuie sur une butée -29- de la base. Un dispositif émetteur de
lumière -30- figure au-dessus de l'élément basculant -11- doté de contacts -31- qui
30 pénètrent par des ouvertures -12a- du couvercle -12-.

MA

30855B1

02 NOV 2009

3 0 8 5 5

MÉCANISME ÉLECTRIQUE INTERRUPTEUR/BOUTON-POUSSOIR OU
COMMUTEUR AVEC RACCORDEMENT RAPIDE

DESCRIPTION

Le présent invention fait référence à un mécanisme électrique conçu pour son application sur des installations à basse tension dans les applications en tant qu'interrupteur ou bouton-poussoir ou bien encore comme commutateur, caractérisé essentiellement par le fait qu'il comporte une série d'éléments qui permettent le raccordement rapide et suffisant des conducteurs reliés à lui, éléments qui sont caractérisés aussi bien par leur structure particulière que par le mode de pose et d'application, étant également une caractéristique dudit mécanisme la disposition de la base, dont la face inférieure se présente en forme de « V », et la jonction permanente avec son couvercle, une fois que les composants sont disposés à l'intérieur du mécanisme. Tout cela sera décrit de façon très détaillée tout au long du présent mémoire.

L'une des particularités essentielles des mécanismes électriques qui sont utilisés sur les installations à basse tension, généralement de type domestique, ou dans des petits commerces, bureaux, ou endroits similaires, c'est de faciliter au maximum le travail de l'installateur par la présentation de ces mécanismes, dans leurs applications en tant qu'interrupteurs, boutons-poussoirs, ou commutateurs, dotés des dispositifs qui permettent de réaliser, dans le procédé de câblage de l'ensemble, un raccordement rapide des conducteurs électriques qui ont une incidence sur le mécanisme, tant en entrée qu'en sortie, garantissant que ce raccordement sera suffisant et permanent, établissant le contact électrique nécessaire et évitant le détachement accidentel du conducteur, lequel restera dans cette position fixe et stable.

Le mécanisme objet de la présente invention offre les avantages qui répondent aux exigences détaillées précédemment, du fait qu'il est doté d'un ensemble de composants adaptés pour réaliser ce raccordement rapide, le mécanisme étant complété par l'installation appropriée des autres composants déjà connus, indispensables pour compléter le mécanisme, comme c'est le cas, dans l'exemple qui sera décrit, de l'installation d'un dispositif émetteur de lumière.

Ce mécanisme présente les applications suivantes, par le simple changement nécessaire des contacts correspondants, d'utilisation générale tels que : interrupteur, interrupteur lumineux, interrupteur bouton-poussoir, interrupteur bouton-poussoir lumineux, commutateur et commutateur bouton-poussoir. L'une des caractéristiques du mécanisme objet de la présente invention est de présenter une variante de sa base, qui permet son utilisation pour toutes les applications

énumérées précédemment excepté celles de commutateur et commutateur/bouton-poussoir. C'est la raison pour laquelle, dans la réalisation de cette variante, diverses petites cloisons intérieures non nécessaires ont été éliminées, et qu'il en a résulté une économie de matériel.

5 Dans le but de décrire en détail les particularités du mécanisme, à la présente description sont joints des dessins sur lesquels a été représentée, à titre d'exemple non limitatif, une réalisation pratique de ce dernier.

Sur lesdits dessins,

- la fig. 1 est une vue en perspective et éclatée du mécanisme dans l'application
10 de commutateur avec voyant lumineux, montrant la première variante de base ;
- la fig. 2 montre, sur une vue en perspective, la pose d'une touche de
raccordement rapide sur la base du mécanisme, étant préalablement
15 positionnée à l'horizontale, la base étant dessinée coupée sur son plan théorique longitudinal de symétrie ;
- la fig. 3 dessine la même touche maintenant mise en place, située en position
horizontale, et montre, également, la pose du couvercle fermant la
partie supérieure du corps, étant dessinés en perspective et, aussi bien
20 le couvercle que le corps, sectionnés selon leur plan longitudinal de symétrie ;
- la fig. 4 est une vue en perspective, sur laquelle la base est sectionnée sur sa
moitié et le couvercle sur un quart de l'ensemble du corps avec son
couvercle déjà fixé et une touche de raccordement fixée au corps et en
position horizontale ;
- 25 la fig. 5 dessine partiellement et en coupe, la position de la touche de
raccordement pour initier le processus de raccordement de l'extrémité
du câble ou conducteur électrique placé à cet endroit-là ;
- la fig. 6 est une vue similaire à celle de la figure précédente, dans la position
intermédiaire de la touche de raccordement lorsqu'on procède au
30 raccordement du conducteur ;
- la fig. 7 enfin, dessine la position finale de la touche de raccordement, une fois
qu'a été réalisée cette opération de raccordement du conducteur et
avec la touche de raccordement fixée à la base au moyen d'un blocage
par clip ;
- 35 la fig. 8 est une vue en perspective et de dessus de la base dans son

- application en tant que commutateur, montrant l'emplacement des contacts, 1^{ère} variante de réalisation ;
- la fig. 9 est une vue en perspective et de dessous, de la même base ;
- la fig. 10 est une vue en perspective et de dessus de la base dans son application en tant qu'interrupteur et/ou bouton-poussoir, montrant l'emplacement des contacts, dans sa 2^{ème} variante de réalisation ;
- 5 la fig. 11 est une vue en perspective et de dessous de la base de la figure précédente ;
- la fig. 12 est une vue en perspective et de dessous du couvercle du mécanisme ;
- 10 la fig. 13 dessine, en perspective et de dessous, un élément basculant, bien connu de ce type de mécanismes ; et
- la fig. 14 enfin, est une vue en perspective et de dessous du dispositif émetteur de lumière.

Conformément à ces dessins, le mécanisme électrique pour diverses applications (interrupteur, bouton-poussoir, commutateur) avec dispositif de raccordement rapide, est constitué d'une base -1-, dont la partie inférieure adopte la forme caractéristique en « V », dans le but de laisser plus d'espace pour procéder au câblage de l'ensemble, et sur les côtés opposés de laquelle sont placées les touches de raccordement -2- correspondantes, chacune étant située dans un des logements -

20 3- situés dans la partie extérieure de la base -1-.

À l'intérieur de ladite base -1- est disposé l'ensemble ou groupe de contacts, regroupés deux par deux, contacts connus comme étant du type « à lame » -4- et -4a-, ouverts sur leur face avant avec une ouverture verticale -4b-, semblables à deux lames se faisant face, sur laquelle est retenue l'extrémité du câble conducteur -19- qui est

25 raccordé. Dans l'application en tant que commutateur, les contacts à lame -4- sont au nombre de deux, et les contacts à lame -4a- au nombre de deux, alors que dans les autres, seulement trois sont nécessaires. Les deux de ces contacts à lame -4- sont solidarisés sur leur partie inférieure au moyen d'un connecteur inférieur -5-, caractéristique de ces groupes de contacts. Les deux autres contacts à lame -4a- sont

30 situés, face aux précédents et dans la moitié de zone opposée de la base -1-, tous ces contacts à lame -4- et -4a- étant logés dans des espaces -7- délimités par de petites cloisons situées à l'intérieur de la base -1-. Tous ces contacts à lame sont positionnés ainsi, situant vers l'extérieur l'ouverture -4b- qu'ils possèdent, plus précisément vers le fond des logements -3- des touches de raccordement rapide.

35 Cet ensemble de contacts bien connu, est complété, dans l'exemple qui est

- 5 -

représenté et rendant ainsi son fonctionnement possible, par un contact mobile -8- qui appuie sa base sur le connecteur inférieur -5- de façon à pouvoir basculer lorsqu'il sera poussé par un ressort cylindrique -9-, situé à l'intérieur de la tour inférieure -10- de l'élément basculant -11-, lequel, lorsqu'il sera actionné par la touche bouton-poussoir extérieure, non représentée sur les dessins, provoque le fonctionnement de cet ensemble de contacts.

Ledit connecteur inférieur -5- est fixé sur un pivot -6- situé au fond de la base -1-.

Un couvercle -12- ferme l'ensemble du mécanisme, en se fixant sur la base -1-, comme cela est dessiné sur les figures 3 et 4, étant assemblé sous l'action de quatre dents -13- que possède ladite base -1- sur ses bords supérieurs correspondant aux côtés où sont positionnés les contacts à lame -4- et -4a- et qui s'encastrent dans des renforcements -14- que possède le couvercle -12- mentionné sur le bord intérieur de sa face supérieure. Il est évident que la fermeture du couvercle -12- sur la base -1- s'effectue uniquement lorsque préalablement ont été placés tous les composants du mécanisme (contacts à lame, groupe de contacts, ressorts, etc.) à l'intérieur de la base -1-.

Ce couvercle -12-, sur les supports latéraux -15- duquel sont appuyés les pivots latéraux -11a- de l'élément basculant -11-, possède à l'intérieur de lui l'ouverture nécessaire -16- au passage vers l'intérieur de la tour inférieure -10- dudit élément basculant -11-, en direction du contact mobile -8-.

Un ressort cylindrique -9a- est situé sous la partie frontale de l'élément basculant -11- dans l'action nécessaire de retour dans la variante d'application en tant que bouton-poussoir.

Au-dessus de l'élément basculant -11- est positionné le dispositif émetteur de lumière -30- pourvu sur sa face inférieure des deux contacts -31- lesquels seront introduits vers l'intérieur de la base -1- à travers les ouvertures -12a- que possède le couvercle -12- sur sa face inférieure.

Chacune des touches de raccordement -2-, est pourvue, sur son extrémité postérieure, de deux boulons cylindriques -17-, axiaux dans le sens d'un axe imaginaire transversal, lesquels servent à ce que la touche de raccordement -2- se positionne sur le côté de la base -1-, encastrant ces boulons -17- à l'intérieur d'assises semi-cylindriques -18- que possède la base -1- sur les côtés de l'ouverture -3- correspondante où doit être située la touche de raccordement -2-.

Le positionnement et la fixation de la touche de raccordement -2- commence,

comme on peut l'observer sur les figures 2 à 4, en la situant préalablement en position horizontale pour la faire descendre jusqu'à ce que ses boulons -17- soient positionnés sur les assises semi-cylindriques -18-, après on place le couvercle -12- et postérieurement, on fait tourner la touche de raccordement -2- jusqu'à sa position
5 initiale stable pour le raccordement du câble conducteur électrique -19-.

Cette fixation ou ce blocage est réalisé par l'action de deux butées saillantes que la touche de raccordement -2- possède (voir figure 5), pratiquement à côté de son propre bord. En premier lieu un téton -24- est situé dans la fente -25- que possède la base -1- et un téton -26- (juste en dessous du téton -24-), est situé en dehors du
10 rebord de la base -1-.

La touche de raccordement -2- possède une cavité cylindrique -20- sur sa face externe -21-, face pourvue d'un filetage approprié pour une meilleure adhérence. À l'intérieur de cette cavité cylindrique -20- est placée l'extrémité du conducteur électrique -19-, jusqu'à ce qu'il bute sur son fond, près de la face intérieure -22- de la
15 touche, face disposée en forme de fourche et qui délimite une ouverture supérieure -23- dans laquelle est située la face avant des contacts à lame -4-, où se trouvent les ouvertures -4b-.

Le conducteur électrique -19- ainsi placé, lorsque commence le déplacement de la touche de raccordement -2-, comme on peut l'observer sur la figure 6, la face avant du contact à lame -4- pénètre vers l'intérieur de l'ouverture supérieure -23- de la touche de raccordement -1-, les deux côtés de l'ouverture -4b- agissant comme des éléments coupants qui auront une incidence sur les flancs du conducteur -19-, coupant le revêtement en plastique du conducteur mentionné et permettant le contact direct
20 desdits flancs de l'ouverture -4b- du contact à lame -4- sur le noyau de cuivre du conducteur -19-, lequel, en outre, est suffisamment bloqué, prisonnier sur ses deux côtés, le détachement accidentel de ce dernier étant ainsi évité.

La figure 7 montre la fin du cycle, lorsque la touche de raccordement -2- est bien dans sa position finale, avec sa face externe -21- inclinée vers l'intérieur de la partie basse de la base -1-, position dans laquelle ladite touche restera parfaitement
30 fixée tant que sera maintenu le raccordement.

Cette fixation ou ce blocage est réalisé par l'action, d'un téton -27-, lequel dans un premier temps reste appuyé sur un bossage -28-, que possède la base -1- dans la zone basse de la face intérieure de ses parois latérales. Lorsque prend fin le déplacement basculant de la touche de raccordement -2-, celle-ci se positionne de
35 façon stable conformément à ce qui est représenté sur la figure 7, le troisième téton -

27- étant situé derrière le bossage -28- au moyen d'une action de blocage par clip.

Dans cette position stable finale de la touche de raccordement -2-, le conducteur -19- est déjà parfaitement raccordé, après l'action de rétention de la touche de raccordement -2- et du contact à lame -4-, par son ouverture frontale -4b-. Comme on peut l'observer sur la figure 7 mentionnée, cette position stable finale de chacune des touches de raccordement -2- est dirigée vers l'intérieur de la partie basse de la base -1-, coïncidant presque avec la forme en « V » de cette dernière, occupant un minimum d'espace et étant parfaitement protégée.

Conformément à ce qui a été décrit précédemment, le mécanisme présentera une variante pratique de base -1a-, (figures 10 et 11) utilisée dans les applications en tant qu'interrupteur et bouton-poussoir, applications qui nécessitent uniquement trois contacts à lame, deux contacts -4- et un contact -4a-, comme on peut l'observer sur la figure 1. Sur ce dernier aura une incidence, dans son déplacement basculant, le contact mobile -8-, lequel dans sa position de « non-contact » s'appuie contre une butée -29- que possède cette base -1a- au lieu de l'espace -7- correspondant.

Enfin, le mécanisme est caractérisé par le fait qu'il dispose d'un dispositif émetteur de lumière -30-, situé au-dessus de l'élément basculant -11-, et pourvu de deux contacts -31- lesquels sont introduits à l'intérieur du mécanisme à travers les ouvertures -12a- que le couvercle -12- possède à cet effet, dans le but pratique d'avoir une incidence directe sur les contacts qui correspondront à sa fonction spécifique.

Les caractéristiques essentielles du mécanisme électrique objet de la présente invention étant suffisamment décrites, il convient d'indiquer que toute variation dans les dimensions, formes, finitions et types de matériaux employés dans la réalisation pratique du mécanisme mentionné, n'altérera en rien l'essence de l'invention qui est résumée dans les revendications qui suivent.

REVENDEICATIONS

1. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur de
raccordement rapide, consistant en une base -1- à l'intérieur de laquelle, intérieur
5 compartimenté de manière appropriée, sont placés et situés des contacts à lame -4-
et -4a-, conjointement avec un contact mobile -8-, actionné par un élément
basculant -11-, situé au-dessus du couvercle -12- approprié de fermeture de ladite
base -1-, **caractérisé** par le fait qu'il dispose de quatre touches de raccordement
rapide -2- qui se positionnent, deux par deux, sur les côtés opposés de la base -1-,
10 qui présente une forme en « V », situant des boulons cylindriques latéraux -17-
respectifs, axiaux dans le sens transversal, à l'intérieur d'assises semi-cylindriques -
18- que la base -1- possède sur les côtés de logements -3- correspondants
d'emplacement de chaque touche de raccordement -2-, tout cela de façon que la
touche puisse basculer depuis la position horizontale préalable à la mise en place
15 jusqu'à la position verticale de début du raccordement du câble conducteur
électrique -19-, préalablement introduit, ladite touche de raccordement -2- étant
dans cette position verticale, jusqu'au fond de la cavité cylindrique -20-, de la touche
-2-, située sur sa face externe -21-.
- 20 2. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur de
raccordement rapide, selon la revendication précédente, à l'intérieur de la base -1-
duquel sont installés, dans les espaces -7- correspondants, les quatre contacts à
lame -4- et -4a-, pourvus sur leur face externe d'une ouverture verticale -4b-, dont
les bords sont semblables à deux lames opposées, ladite face externe étant située
25 encastrée en direction du fond du logement -3- de la touche de raccordement -2-,
caractérisé parce que cette touche de raccordement -2- présente l'extrémité de sa
face intérieure -22- en forme de fourche, qui délimite une ouverture supérieure -23-
dans laquelle est située la face avant du contact à lame -4- et -4a- correspondant,
face pourvue d'une ouverture -4b-, de façon que lorsque débutera le déplacement
30 de la touche de raccordement -2- vers l'intérieur de la base, la face avant du contact
à lame -4- et -4a- mentionnée pénétrera à l'intérieur de l'ouverture 23 de la touche
de raccordement -2-, les deux côtés de l'ouverture -4b- dudit contact à lame
agissant comme des éléments coupants sur les côtés du revêtement isolant du
conducteur -19- étant ainsi en contact direct sur le noyau de cuivre, tout en
35 emprisonnant de manière appropriée le conducteur -19- et évitant son détachement.

3. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur avec
raccordement rapide, selon les revendications 1 et 2, dans lequel le déplacement
basculant depuis une position initiale verticale stable de chaque touche de
5 raccordement -2-, début de l'action de raccordement du conducteur électrique -19-,
jusqu'à la position stable finale ladite touche, permet ce raccordement rapide du
conducteur -19- mentionné, **caractérisé** parce que dans sa position stable initiale,
la touche de raccordement -2- possède deux butées, tout près de son propre bord,
10 parmi lesquelles un téton -24- est situé à l'intérieur de la fente -25- que possède la
base -1- et un téton -26- (juste en dessous du téton -24-), est situé en dehors du
rebord de la base -1-.

4. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur avec
raccordement rapide, selon les revendications 1 et 2, dans lequel le déplacement
15 basculant depuis une position initiale verticale stable de chaque touche de
raccordement -2-, début de l'action de raccordement du conducteur électrique -19-,
jusqu'à la position stable finale ladite touche, permet ce raccordement rapide du
conducteur -19- mentionné, **caractérisé** parce que dans sa position stable finale, la
touche de raccordement -2- est située vers l'intérieur de la partie basse en forme de
20 « V » de la base -1-, forme qui permet à tout l'ensemble d'occuper moins d'espace
et qui facilite le raccordement, chaque touche de raccordement -2- étant pourvue
d'un téton -27-, lequel, après avoir été appuyé devant un bossage -28- que la base -
1- possède au bas de la face intérieure de ses parois latérales, est positionné,
25 finalement, derrière ledit bossage -28- au moyen d'une action de blocage par clip.

5. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur avec
raccordement rapide, selon la revendication 1, dans lequel l'ensemble de ses
différents contacts sont convenablement situés à l'intérieur de sa base -1- avant
qu'elle ne soit fermée par son couvercle -12-, **caractérisé** parce que la base -1-
30 mentionnée possède quatre dents -13-, situées deux par deux sur ses bords
supérieurs correspondant à la position des contacts à lame -4- et -4a-, lesquelles
s'encastrent dans les renforcements -14- que le couvercle -12- possède sur le
bord intérieur de sa face supérieure, les deux composants, base et couvercle, étant
assemblés et de cette façon le mécanisme fermé.

6. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur avec raccordement rapide, selon les revendications 1 et 2, **caractérisé** parce que dans les applications du mécanisme en tant qu'interrupteur et bouton-poussoir, il requiert uniquement trois contacts à lame, deux contacts -4- et un contact -4a-, le contact mobile -8- ayant une incidence sur ce dernier; ledit contact mobile -8- dans sa position de «non-contact» s'appuiera contre la butée -29- que possède la base à l'intérieur d'elle-même au lieu de l'espace -7-, c'est la raison pour laquelle le mécanisme, dans ces deux applications, présente la variante de base -1a-.
- 10 7. Mécanisme électrique interrupteur/bouton-poussoir ou commutateur avec raccordement rapide, selon les revendications 1 et 4, **caractérisé** par le fait qu'il possède un dispositif émetteur de lumière -30-, positionné au-dessus de l'élément basculant -11-, pourvu de contacts -31- qui pénètrent vers l'intérieur du mécanisme à travers les ouvertures -12a- que le couvercle -12- possède à cet effet.

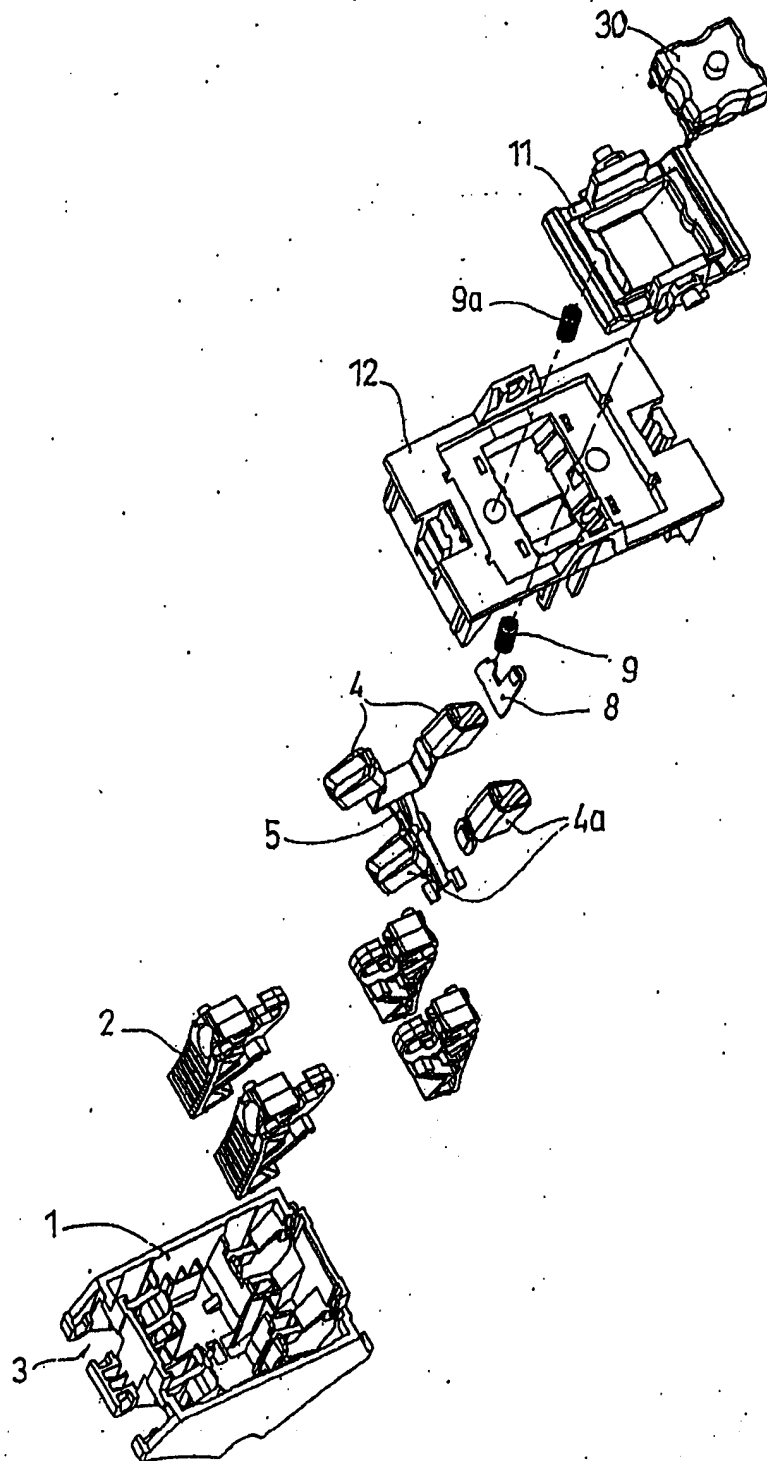


FIG. 1

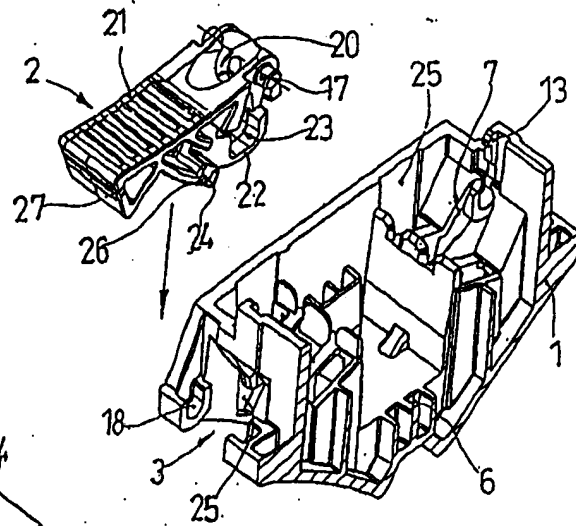


FIG. 2

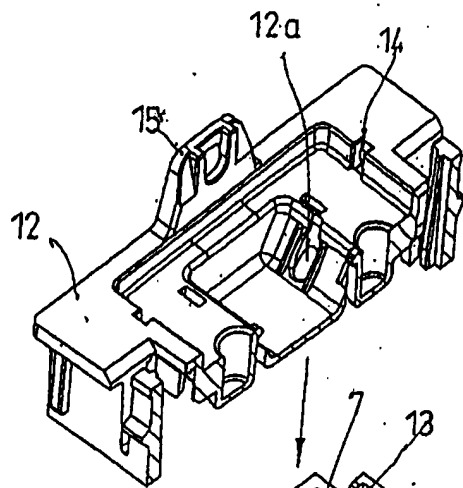


FIG. 3

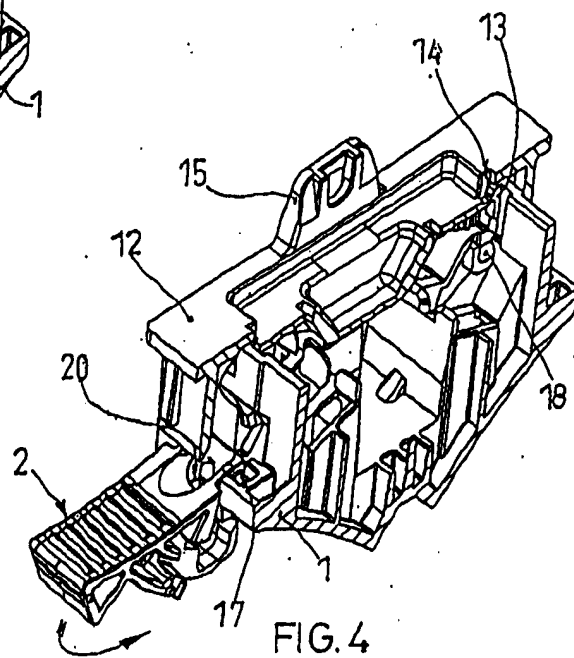
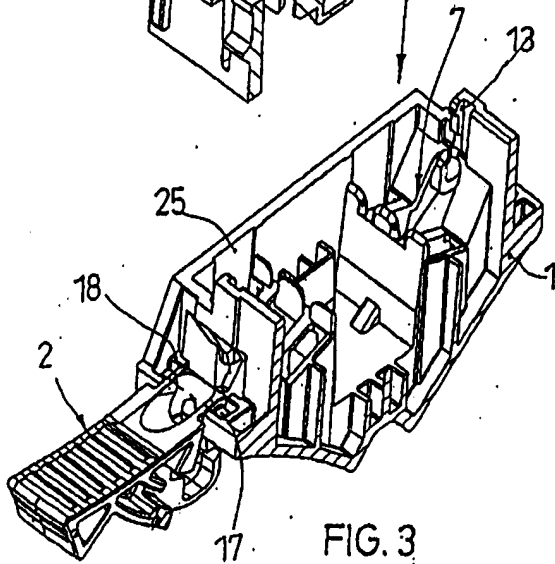


FIG. 4

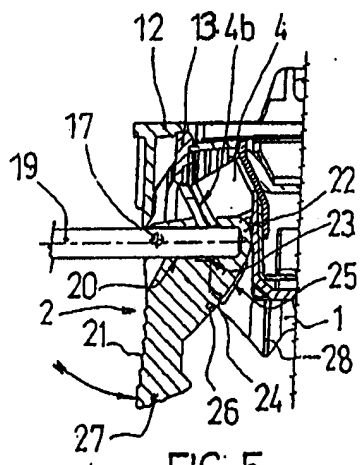


FIG. 5

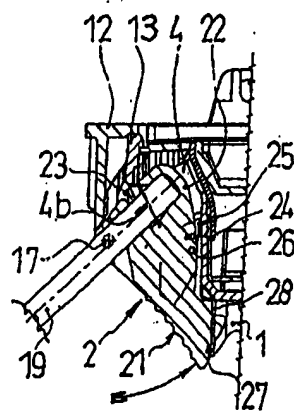


FIG. 6

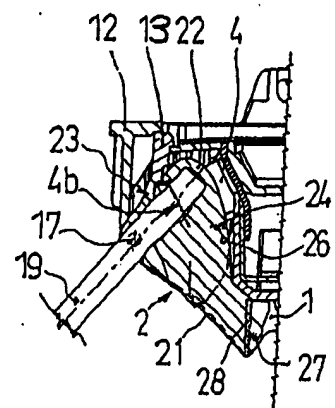


FIG. 7

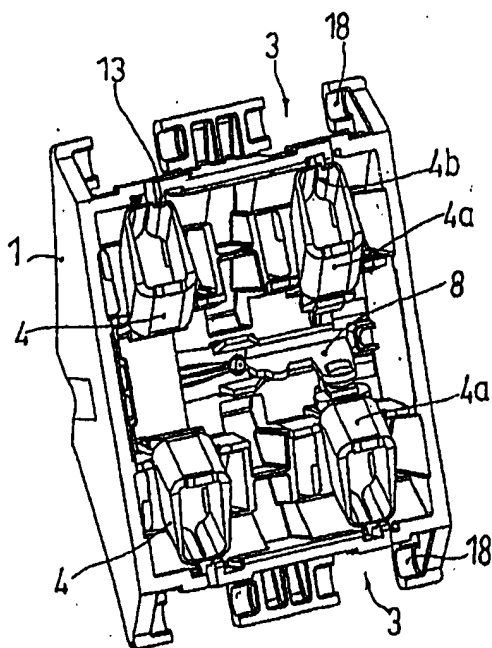


FIG. 8

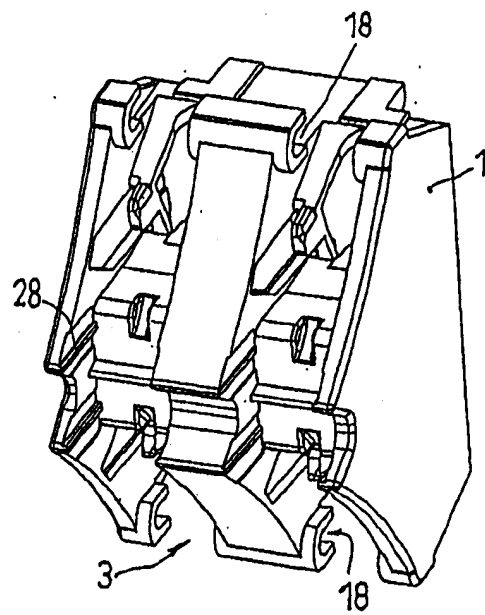


FIG. 9

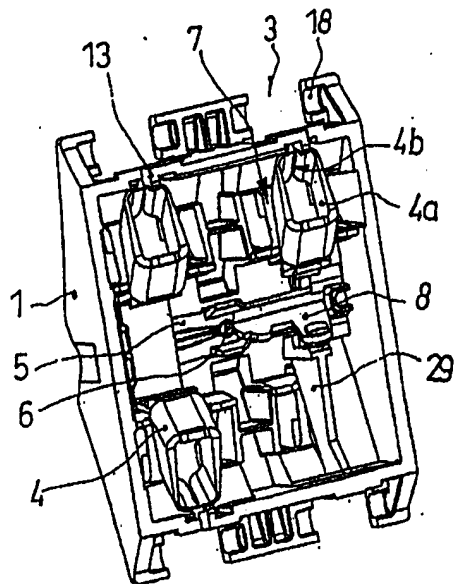


FIG. 10

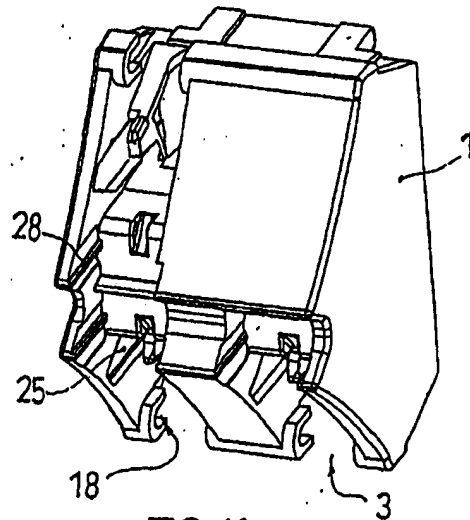


FIG. 11

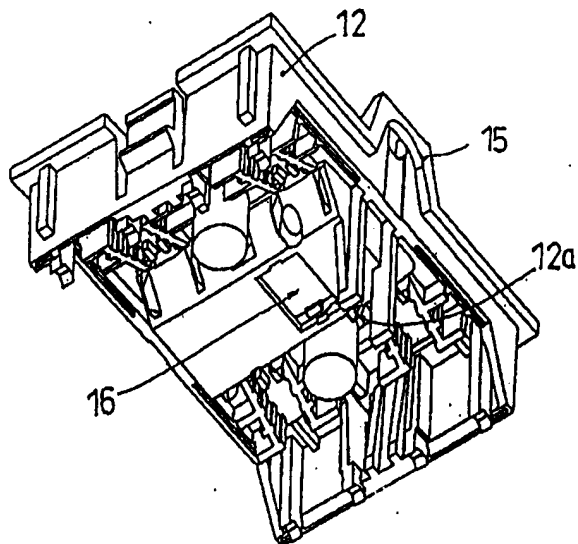


FIG. 12

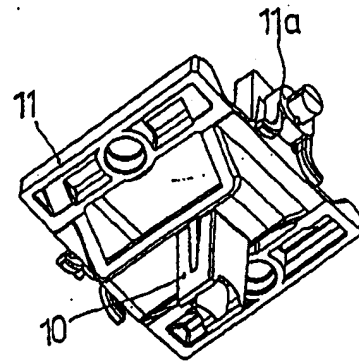


FIG. 13

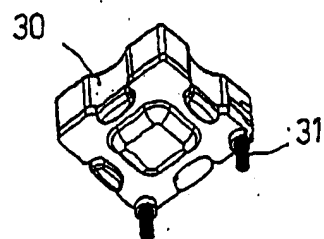


FIG. 14